



Problème dans la transcription d'un acte de mariage franco-maroca

Par **ajouri**, le **24/03/2013** à **21:56**

mon frère à rencontrer une française au maroc ,puis ils voulaient se marier moment ou ils ont eu la feuille de capacité de mariage ,la fille tombe enceinte puis a partir de là ils sont passe au tribunal pour reconnaitre l'union entre les deux.quand elle a envoyé l'acte à nantes pour le transcrire ils ont refusé car il le considère pas comme acte de mariage.alors on s'est pas quoi faire? en plus elle a accoucher d'un petit enfant et on sait non plus comment le reconnaitre?, merci de m'aider s'il vous plait.

Par **citoyenalpha**, le **28/03/2013** à **19:42**

Bonjour

il conviendrait à ce que la femme de votre frère nous contacte afin de connaître la nature du document envoyé à Nantes car l'acte de mariage au Maroc n'est pas délivré par une juridiction.

Restant à votre disposition